



## DÉCLARATION LIMINAIRE CGT A LA CMP CCNT 66/CHRS DU 11 JUILLET 24

Après avoir que trop entendu le son des bottes, force est de constater que finalement le peuple, le salariat préfèrent le son des libertés, des progrès et de la tolérance du droit à la différence et à la singularité.

Parce que la CGT a œuvré en intersyndical large, avec la société civile, la jeunesse à défendre les valeurs républicaines et démocratique, vous Nexem vous devez entendre et répondre aux exigences sociales. Arrêtez de faire la sourde oreille, entendez les revendications salariales des professionnels.

Aujourd'hui effectivement nous aurons la chance de ne pas disparaître étouffer par le bruit des bottes, néanmoins c'est dès aujourd'hui que le cap et la dynamique des négociations dans le champ conventionnel va devoir se faire ! Et oui ! il ne vous aura pas échappé que le projet macroniste (que lui-même avait retoqué une première fois vous trouvant plus libéral que lui, c'est donc peut dire) ne peut donc plus être d'actualité pour continuer d'anéantir notre secteur professionnel. Il ne vous aura pas échappé non plus que le nouveau projet porté par les citoyens via la démocratie est de pouvoir vivre décemment avec un vrai salaire et par son salaire.

Ainsi aujourd'hui, par la faillite d'un gouvernement que vous avez suivi aveuglément en plus de nous avoir fait perdre notre temps, votre choix d'orientation est à nouveau désavoué en vous mettant ainsi à la marge d'un projet de société et confirme que les approches de groupe et de collectif sont les seules viables !

Alors nous portons ici le 11 juillet 2024 plusieurs questions à votre endroit :

- Depuis le dimanche 7 juillet 2024 avez-vous obtenu un mandat pour signer les 7 avenants intersyndicaux CGT, SUD et FO proposé le 14 Juin 2024 à signature le 11 juillet ?
- Êtes - vous prêts à reconsidérer cette table de négociation, comme un espace de travail pour le champ conventionnel 66-CHRS ?
- Êtes-vous prêts à considérer la CGT présente autour de cette table comme porte-voix de tous les salariés du champ conventionnel 66-CHRS ?

*Par ailleurs, dans le cadre de la CCUE vous avez cherché à nous rendre responsables aidé de vos amis CFDT de la non-signature de vos propositions d'accords en Janvier, alors que soi-disant il y avait les enveloppes et que tout était fléché. Aujourd'hui nous sommes signataires malgré votre chantage avec la clause miroir. Alors, qu'est obtenu pour toutes et tous les salariées le Ségur/Laforcade l'égalité de traitement, l'égalité territoriale ne sont encore pas d'actualité.*

***Pas de financements des conseils départementaux !***

*Quid de vos compétences et capacités :*

- *à aller chercher des enveloppes pour la future CCUE ?*
- *Des enveloppes pour le champ conventionnel*
- *De négocier auprès des départements et ainsi se pose la priorité entre les départements, le Ségur/Laforcade ou le 1.3% ?*

*Quid de vos capacités de discernements et de compréhension des difficultés du secteur conventionnel ?*

*Par conséquent l'ensemble du secteur est en droit de s'interroger sur la teneur des négociations des CPOM par vos adhérent.e.s dans les territoires ?*

- *De fait aujourd'hui, pouvez-vous enfin nous répondre sur le montant de l'enveloppe correspondant à « l'avenant SMIC à 2000 euros » ?*

Concernant la complémentaire santé qui est encore à l'ordre du jour, nous vous rappelons encore et toujours qu'une des valeurs fondamentales portées par la CGT (qui semble vous déranger très fortement) puisque là aussi cela ne figure pas dans vos projets de procès-verbaux de CMP :

- *Le seul et unique projet viable sur la santé, la gratuité de la santé pour toutes et tous sans distinction ! Nous pouvons donc vous rafraîchir la mémoire en vous parlant d'Ambroise Croizat qui n'est pas un nouveau gros mot ! Mais bien au contraire un projet à étendre et développer Ainsi, pendant que nous, la CGT remettons et portons en perspective un projet conventionnel collectif sur cette table, les salariés du champ conventionnel attendent de vous, NEXEM qu'enfin, vous vous mettiez au travail avec nous. Puisque depuis des années, vous portez un projet qui n'a de cesse de vous mettre à la marge en embarquant avec vous des professionnels du champ conventionnel 66-CHRS que vous n'avez cessé de noyer, d'appauvrir et de paupériser !*

*Une nouvelle aire est « En Marche », et elle se travaille, se réfléchit dès ici et maintenant dans le cadre de la CMP conventionnelle 66-CHRS !*

*Cette nouvelle aire est un choix de société qui s'inscrit dans un cadre dont vous devez définitivement ne plus vous inscrire à la marge !*

*La CGT est riche de son histoire porte et emporte avec elle ce projet collectif qu'est le Front Populaire et reste ainsi au cœur d'un projet collectif dont la seule ambition est de prétendre qu'à une construction d'égalité ! Cela sera donc votre pouvoir d'agir, à vous seul !*

Alors vous l'avez compris NEXEM, soit vous vous mettez au travail avec nous autour de cette table soit il est évident que votre posture de marginalisation entraînant avec vous des associations, des directions générales, dont 40% n'adhèrent pas à votre projet tout en étant adhérent à votre institution, ne supporteront pas la mise au pilori que vous proposez.

**Pour autant, il n'est pas exclu que finalement le nouveau gouvernement ne vous aide pas à retrouver votre stylo pour signer les 7 avenants qui permettraient au secteur conventionnel 66-CHRS de pouvoir vivre décemment de leur travail !**